



Le 10 février 2020

**COMMUNE
DE
COBRIEUX
59830**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SAMEDI 8 FEVRIER 2020 – 11 HEURES EN MAIRIE**

Présents : Jean DELATTRE, Maire, Gérard NOCK, Patrick LEMAIRE, Adjoints, Patrick LESAGE, Alain DECHAUME, Christophe THIEBAUT, Gaëlle VITTRANT, Pauline LAHOUSSE, Conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : Rita TRINEZ qui mandate Gérard NOCK, Rufin COCHETEUX qui mandate Patrick LESAGE et Christophe VANHALST qui mandate Patrick LEMAIRE.

Absents : Chantal BAERT, Lise MIGNON,

Ordre du jour :

1 – Création d'un poste à temps non complet d'agent d'entretien des espaces verts

Monsieur le Maire expose : l'agent recruté sur un poste d'agent contractuel pour une période allant du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 a fait valoir sa démission au poste qu'il occupé.

Un recrutement est en cours. Si les travaux extérieurs sont moins importants en hiver il y a, malgré tout, dit Monsieur le Maire urgence à s'associer les services d'une personne pour assurer l'entretien du village (ramassage des papiers, taille des arbustes, menus travaux d'entretien...).

Une personne intervenant une partie de l'année pour la commune de BOURGHELLES a été reçue en entretien. Ce Monsieur est disponible. Un contrat d'agent contractuel à 20 heures hebdomadaire pourrait lui être proposé.

Il possède d'une expérience en entretien des espaces verts et des connaissances en entretien technique des bâtiments.

Le contrat qui lui sera proposé est attaché à une délibération du conseil municipal créant un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire demande aux Elus :

-d'approuver la création d'un emploi non permanent pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

A l'unanimité les Elus approuvent.

2 – Point sur la communication

Patrick LESAGE informe de la la mise en ligne du site de la commune. Un « cobinfo » en informera les habitants.

3 – Questions diverses

ECOLE

Suite aux différents échanges entre l'Inspectrice d'Académie, la Directrice, les représentants des parents d'élèves et des parents d'élèves, de nouvelles dispositions sont mises en place et il est agréable de constater que l'ambiance s'apaise.

Plus de question, la séance est levée.

**Vu le Maire,
Jean DELATTRE**